



A Mesdames et Messieurs
les Conseillères et Conseillers
communaux de Chavornay

OA/sw

Chavornay, le 10.06.2022

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,
La Municipalité vous fait part des communications suivantes :

Chavornay – Entretien de l’abri de la Protection civile « Les Bayards » Demande de crédit pour la réalisation des travaux
--

Pour rappel, suite à une directive reçue du Service de la sécurité civile et militaire qui fait état de l’article 24p, lettre a) de la loi vaudoise d’exécution de la législation fédérale sur la protection de la population et la protection civile, entrée en vigueur le 1^{er} février 2015, stipulant :

« ¹Dans un délai de 10 ans dès l’entrée en vigueur de la présente loi, les contributions de remplacement en mains des communes au 31 décembre 2011 peuvent être engagées par ces dernières pour :

- a. financer la construction d’abris publics ;
- b. moderniser et entretenir les abris privés et publics ;
- c. ...»

A cet effet, un préavis avait été adopté en mai 2021 afin de réaliser les travaux d’entretien et un crédit de CHF 136'000.00, dont au final de CHF 64'000.00 à la charge de la Commune, avait été accordé.

Ces derniers se sont déroulés durant l’été 2021 pour un coût total de CHF 120'943.91. dont 54'098.36 à charge de la Commune. La différence de CHF 9'901.64 réside dans des travaux de sanitaire et de chauffage non réalisés selon le devis initial.

Aujourd’hui, les 3 locataires de l’abri sont satisfaits des améliorations apportées et la pérennisation de l’entretien de l’abri PC est assurée.

Changement de chauffage & isolation du bâtiment communal Rue de la Cité 3 à Chavornay Demande de crédit

En février 2021, afin de répondre à la nouvelle réglementation sur l'aménagement du territoire qui demande de supprimer les chauffages électriques dans les bâtiments avant 2030, un «CECB plus» avait été réalisé par une entreprise spécialisée. Ce dernier nous avait permis de définir les travaux minimums à entreprendre pour mettre aux nouvelles normes ce bâtiment communal actuellement occupé par l'association de « L'Île aux Corbeaux », jardin d'enfants qui accueille les enfants de 2,5 ans à l'entrée scolaire.

Un crédit de CHF 94'000.00 avait été accordé.

Les travaux se sont déroulés durant les mois de juillet et août 2021 correspondant à la fermeture du jardin d'enfants.

La facture finale s'élève à CHF 122'869.75. Les 2 gros postes réalisant une différence notable sont repris, à savoir : l'isolation périphérique, budget de CHF 35'490.00 dont la facture finale est de CHF 48'987.00 (hausse des prix du matériel et changement du prestataire suite à l'arrêt maladie du mandaté).

Les travaux de maçonnerie et des aménagements extérieurs, budget de CHF 3'398.00 dont la facture finale est de CHF 16'248.00 ; les aménagements n'ont pas supporté le démontage pour poser les échafaudages et ont dû être remplacés.

Une subvention de CHF 8'160.00 a été perçue pour l'amélioration de l'enveloppe extérieure du bâtiment.

Les locataires sont pleinement satisfaits des travaux et le bâtiment répond maintenant aux nouvelles normes en matière de chauffage et d'isolation.

La Municipalité